**Droit international économique**

|  |  |
| --- | --- |
| Course title - Intitulé du cours | Droit international économique |
| Level / Semester - Niveau /semestre | M1 / S1 |
| School - Composante | Ecole d'Economie de Toulouse |
| Teacher - Enseignant responsable | HAMDOUNI SAID |
| Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s) | RAS |
| Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s) |  |
| Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s) |  |
| Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s) |  |
| Other teacher(s) - Autre(s) enseignant(s) |  |
| Lecture Hours - Volume Horaire CM | 30 |
| TA Hours - Volume horaire TD |  |
| TP Hours - Volume horaire TP |  |
| Course Language - Langue du cours | Français |
| TA and/or TP Language - Langue des TD et/ou TP |  |

**Teaching staff contacts - Coordonnées de l’équipe pédagogique :**

said.hamdouni@ut-capitol.fr

Bureau 303

**Course’s Objectives - Objectifs du cours :**

Le cours s'assigne de manière globale l'objectif d'initier et de former les étudiants à la saisine et l'analyse de l'encadrement normatif, institutionnel et le règlement du contentieux international en matière économique. Plus spécifiquement, l'enseignement du droit international économique vise à:

- Fournir un cadre de réflexion sur le fondement et la finalité du droit international économique dans une société en mutation

- Développer les capacités de saisir le droit international économique dans ses différents domaines (commerce, développement, investissement etc)

- Maîtriser les instruments juridiques et techniques capables de s'adapter aux situations économiques.

- Éclairer la problématique de la part du droit international économique dans l’organisation et la régulation des relations économiques internationales.

- Appréhender le rapport entre le droit international économique et la " realpolitik".

- Prospecter l’avenir du droit international économique dans le contexte de la mondialisation.

**Prerequisites - Pré requis :**

Avoir étudié les cours de:

- Droit international général

- Relations internationales

- Institutions internationales.

**Practical information about the sessions - Modalités pratiques de gestion du cours :**

Ordinateurs autorisés,

Il s'agit d'un cours magistral, ce qui n'exclut en aucun cas une participation en termes d'interrogation ou de question sur certains points développés.

les arrivées tardives lorsqu'elles ne sont pas justifiées ne sont pas autorisées.

**Grading system - Modalités d’évaluation :**

L'évaluation se fait sur la base d'une interrogation orale.

**Bibliography/references - Bibliographie/références :**

D. Carreau, P. Juillard, Droit international économique, Dalloz, 6ème édition, 2017.

H. Ghérari, Le droit international économique 1 : les échanges internationaux, Documentation française, 2013

H. Ghérari, Le droit international économique 2 : le système monétaire international, Documentation française, 2013.

J.E. Stigliz, et A. Charlton, Pour un commerce mondial plus juste, Fayard, 2007

P. Daillier, G. de La Pradelle, H. Gherari, Droit de l’économie internationale, Pedone, Paris 2004

P. Rosiak, Les transformations du droit international économiques. Les États et la société civile face à la mondialisation économique, Coll logiques juridiques, l’Harmattan, 2003

M. Mahmoud Mohamed Salah, Les contradictions du droit mondialisé, Puf, 2002.

Ch. A. Morand, le droit saisi par la mondialisation, éd Bruylant, 2001

Mélanges en l’honneur de Ph. Kahn, Souveraineté étatique et marchés internationaux à la fin du 20ème siècle, CNRS, 2000.

J. Fontannel, les organisations économiques internationales, Masson, 1995.Leila Lankarani El-Zein, Les contrats d’État à l’épreuve du droit international, Bruylant, Bruxelles, 2001.

Mélanges en l’honneur de Philippe Kahn, Souveraineté étatique et marchés internationaux à la fin du 20ème siècle, Litec 2000,

S-direction de Eric Loquin et Catherine Kessedjian, La mondialisation du droit, Litec, 2000.

S-direction de Charles-Albert Morand, Le droit saisi par la mondialisation, Bruylant, 2001.

JP Valette, Droit de la régulation des marchés financiers, Gualino éditeur, 2005

Banque mondiale : http://www.worldbank.org/html

Fonds monétaire international FMI : http://www.imf.org

Informations (presse. ) : http://europe.eu.int/news-en.htm

Organisation mondiale du commerce (OMC) https://www.wto.org/indexfr.htm

ONU : http://www.un.org

Organisation de coopération et de développement économique : http://www.oecd.org/fr/

Club de Paris : www.clubdeparis.org/fr

**Session planning - Planification des séances :**

Des séances d'une heure et demi, deux fois par semaine.

**Distance learning – Enseignement à distance :**

Cours en format PDF;

QCM;

Forum.